

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1058

Artikel: Droits de l'homme incomplets
Autor: Cherix, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le solaire en marche

(jd) L'information n'a pas fait la une des journaux; elle a même été largement ignorée. Et pourtant, plus que les variations du prix de l'essence, elle aurait mérité les gros titres puisqu'elle confirme la percée de l'énergie solaire comme composante essentielle de notre approvisionnement énergétique futur.

Il y a trois semaines, la commune grisonne de Brienz s'est vue attribuer le premier prix Solar par la communauté de travail du même nom: ce village de 130 habitants, avec 144 m² de panneaux solaires installés, détient le record suisse d'approvisionnement énergétique solaire et économise ainsi 45 kilos de pétrole par an et par habitant.

A cette occasion, on a appris que l'objectif de Solar 91 — 700 nouvelles installations solaires pour le jubilé de la Confédération — avait été largement dépassé. Aujourd'hui on dénombre en Suisse près de 10 000 collecteurs solaires et 11 000 installations photovoltaïques. La communauté de travail, créée par la Société suisse pour l'énergie solaire, le Tour de sol et la Fondation Greina, a lancé son appel aux communes suisses en mai 1990 et suggère que d'ici l'an 2000 chacune d'elles dispose au moins d'une installation solaire sur son territoire, d'une puissance d'un kilowatt à un mégawatt, de manière à atteindre une puissance cumulée de 1200 mé-

gawatts, soit l'équivalent de Gösgen. 256 communes ont déjà répondu à l'appel; pour faciliter le travail des collectivités publiques la Communauté de travail a édité à 14 000 exemplaires un manuel *Solar 91* qui contient des données techniques et des informations sur les procédures cantonales d'autorisation de construire.

Présent lors de l'attribution du prix, le responsable de la promotion des énergies alternatives de la Communauté européenne a souligné le rôle de pionnier joué par la Suisse en matière de technologie solaire et exprimé le désir de la Communauté de collaborer plus étroitement dans ce domaine avec notre pays qui, actuellement, représente le plus important marché pour le solaire photovoltaïque (production d'électricité).

Cette évolution réjouissante pourrait prendre plus d'ampleur encore si la Confédération se décidait à introduire une taxe sur les combustibles fossiles. Une telle taxe, affectée non pas à la caisse fédérale mais redistribuée à tous les ménages selon le système de l'éco-bonus, aurait des chances d'être acceptée. En effet elle accélérerait la diffusion des équipements solaires, puisque ces derniers deviendraient économiquement plus intéressants, ce qui contribuerait de manière importante à la diminution des émissions de gaz carbonique (effet de serre), et stimulerait les activités industrielles et artisanales dans ce domaine. ■

COURRIER

Un virage impéru

Le numéro 1056 de DP apporte deux contributions au sujet du référendum contre l'adhésion de la Suisse au FMI et à la Banque mondiale (BM), instituts de Bretton Woods.

L'un, signé *ag*, est l'exposé d'une prise de position: acceptable, même si on n'est pas du même avis. Il est cependant peu courtois de qualifier, sans les connaître, ceux qui pensent autrement de «quelques fondamentalistes». Parmi ceux-ci se trouve, depuis aujourd'hui, la Mission de Bâle, principale organisation missionnaire protestante suisse, de réputation éprouvée, qui travaille depuis 175 ans sur la plupart des continents, et qui sait de quoi elle parle.

L'autre contribution, signée Mario Carera («Un beau gâchis»), est une véritable diatribe, de la part d'un responsable de l'aide au développement, contre ceux auxquels précisément ces œuvres d'aide au développement ont ouvert les yeux depuis des années sur les méfaits des politiques FMI/BM. Un virage imprévu!

Pour ma part, je ne pense pas qu'on puisse pendant des années rendre attentif au maldéveloppement infligé aux populations du tiers monde (les victimes ne sont plus là pour le crier) par ces politiques méprisantes, et puis simplement prendre acte de l'adhésion de la Suisse sans oser montrer sa solidarité avec les hommes, les femmes et les enfants lésés.

Je soutiens le référendum et je pense que beaucoup d'amis du tiers monde en feront autant. C'est la seule chance pour la Suisse de faire entendre la voix des pauvres.

Charles Biber, pasteur et journaliste, Moutier

Droits de l'homme incomplets

(...) Vers la fin de la guerre 1914-1918, on a beaucoup parlé du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. La guerre finie et gagnée, il n'en a plus été question. Les vainqueurs ont dépouillé les vaincus, en particulier l'Autriche et la Hongrie, de nombreux territoires pour composer de nouveaux Etats ou en agrandir d'autres. On en voit les résultats aujourd'hui: luttes sanglantes entre populations hostiles entre elles ou opprimées les unes par les autres.

J'estime que sur ce point la Déclaration des droits de l'homme devrait être complétée par un article déclarant qu'aucun territoire ne doit être détaché d'un Etat pour être annexé à un autre contre la volonté de ses habitants.

Article difficile à appliquer, j'en conviens, mais la Déclaration des droits de l'homme actuelle est-elle appliquée partout? C'est un idéal qui reste un idéal pour un avenir peut-être lointain.

A. Cherix, Bex

MÉDIAS

Les kiosques de gare allemands distribuent une revue gratuite à leurs clients. *Press & Buch Ness* contient une liste, fort longue, d'une partie des publications en vente dans les librairies de gare. Huit titres suisses sont mentionnés, dont un seul quotidien, la *Neue Zürcher (sic) Zeitung*.

Le quotidien édité par la famille Graf à Bülach (ZH) vient de publier un numéro spécial à l'occasion du 125^e anniversaire de ce journal nommé actuellement *Neues Bülacher Tagblatt* et créé en 1866 sous le nom de *Bülacher Volksfreund*. D'abord bi-hebdomadaire, le journal est fortement enraciné dans sa région, ce qui lui donne des atouts contre les concurrents désireux d'élargir leur audience.